

Demande déposée le 22/09/2023
Affichage de l'avis de dépôt en mairie le 22/09/2023

N° DP 17306 23 00584

Par : Madame Valérie BOUZINAC
Demeurant à : 3 Rue du Saint Laurent
17200 ROYAN
Pour : Clôture
Sur un terrain sis à : 3 Rue DU SAINT LAURENT
CL158

Informations complémentaires :
POSE D'UNE CLÔTURE SUR MURET
EXISTANT

Le Maire de ROYAN,

Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-4 et suivants, R 421-1 et suivants ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2021 ; Mis
à jour le 31 mars 2022 et le 05 juin 2023 ;
Vu l'arrêté d'opposition à Déclaration Préalable délivré le 18/10/2023 ;
Vu la lettre de demande de recours gracieux reçue en date du 29/11/2023.

Considérant que le dispositif tel qu'édicté ne méconnaît pas l'article UZH5.1 et 5.3 du PLU ne porte ni
atteinte à l'environnement, ni aux constructions avoisinantes.
Considérant qu'il peut être donné une suite favorable au recours gracieux de Madame BOUZINAC Valérie.

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE – L'arrêté d'opposition à déclaration préalable n° DP 17306 23 00584 en date du
18/10/2023 délivré à Madame BOUZINAC Valérie est retiré.



ROYAN le 19 décembre 2023

Le Maire

Patrick MARENGO